L'écho de Montailloux

Numéro 85 - Automne 2021

Dossier p. 8

Partez à la découverte des graniteurs du Mont-Sion !

Présilly
Le balcon du Genevois

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Centre de vaccination à Archamps 4
Cérémonie du 11 novembre 2021 4
Cérémonie de voeux 2022 4
Ouverture de l'aire de jeux du Petit-Chable 5
Élections 2022 5
Donnez-nous votre avis ! 5
Déchets : rappel nécessaire 6
Décorez votre sapin de quartier 7
Rencontre avec les nouveaux conseillers départementaux 7

DOSSIER

Partez à la découverte des graniteurs du Mont-Sion !
Plan du sentier 8
3 questions à Pierre Cusin 11
Des illustrations en aquarelle 12
Inauguration du sentier 12

VIE MUNICIPALE

Voirie 13
Aménagement foncier agricole et forestier 14
Délibérations prises 15
Création d'un plan communal 14
Noël en approche 15
État civil 15

VIE LOCALE

Rester vivre dans mon village (Tome 2) 16
Violences conjugales : composez le 114 17

VIE INTERCOMMUNALE

Tout savoir sur le futur tramway 18
Sivu Beaupré 20
Appel à la solidarité 21
Ecomobilité scolaire à l'école 22
Syndicat Mixte du Salève 23
L'hiver à la Maison du Salève 24

VIE ASSOCIATIVE

APE Beaupré 26
Le Montailloux VTT Club 26
Les Aînés de Montailloux 26
Fit'n'Fight 27
La Présillienne 27

INFOS UTILES

Frontaliers, pensez au recensement 28
Numéros utiles 28
Loi Montagne 29

PORTRAITS

À la rencontre de vos élus municipaux 30

MENTIONS LÉGALES
Bulletin municipal édité par la Mairie de Présilly
Directeur de publication : Nicolas DUPERRET
Rédaction : Tony PORRET, Nicolas DUPERRET, Dominique ROULLET, Laurent DUPAIN, Danielle MAXIT, Marlène FAVRE, Anaïs VULLIET
Photos : Jean COUTURIER, Tony PORRET, Pixabay, Freepik
Mise en page et impression : Villi® - 74160 Beaumont

MIXTE
Papier
FSC FSC® C012623

Imprimé sur papier recyclé issu de forêts gérées de façon responsable.

ÉDITO

Chères Présilliennes,
Chers Présilliens,

Voilà maintenant plus de dix mois, que nous vivons autrement avec ce virus qui a fait tant de mal à votre pays, tant en pertes humaines, qu'en pertes financières pour nos entreprises.

La vaccination a permis de limiter les pertes humaines même si nous savons qu'elle ne nous protège pas à 100%. Malheureusement, le pass sanitaire reste obligatoire dans les restaurants et fait que les gens boudent ces lieux conviviaux. Les activités culturelles et sportives ont pu reprendre avec la contrainte du port du masque.

Je tiens à remercier tous les acteurs de la Communauté de communes du Genevois (CCG) ainsi que ses services qui ont organisé une base de vaccination au centre de convention à la technopole d'Archamps.

Concernant notre village, les travaux de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) se poursuivent et devraient être achevés d'ici la fin d'année.

Différents travaux de réfection de voiries ont été réalisés sur la commune au mois de septembre ; vous trouverez les détails dans le bulletin municipal.

Malgré un public peu nombreux et accompagnés par une météo pluvieuse, nous avons inauguré, le 26 septembre dernier, le parcours des graniteurs entre les commune d'Andilly, Cernex et Saint-Blaise en collaboration avec la Salévienne.

La rentrée scolaire de nos petites têtes blondes s'est bien passée. Le SIVU Beaupré rencontre des difficultés par manque de personnels durant la pause méridienne pour la cantine. Un courrier a été envoyé à nos aînés de Présilly ; certains ont déjà répondu favorablement. Je les remercie d'avance pour leur aide si précieuse.

Je vous souhaite un peu tôt de bonnes fêtes de fin d'année et j'espère que les conditions sanitaires vont nous permettre de vous convier à mes vœux début janvier. Nous vous tiendrons informés d'ici la fin d'année de la faisabilité.

Le Maire,
Nicolas Duperret

ACTUALITÉS

Centre de vaccination d'Archamps

Depuis le 4 octobre, le Centre de vaccination d'Archamps est désormais installé dans le Bâtiment Mont-Blanc 1 (61 rue Antoine Redier).
Lundi - vendredi 08h30-13h | 14h-18h30

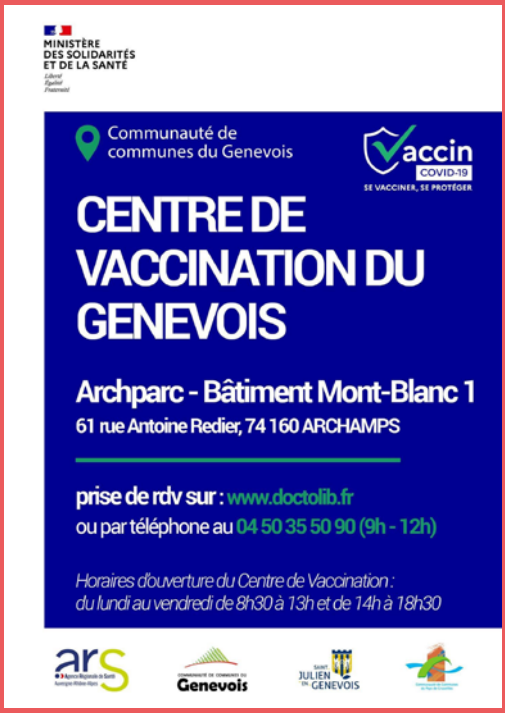

À noter, le centre fermera ses portes définitivement le 19 novembre prochain. Les autres centres de vaccination ainsi que les professionnels de santé et pharmacies restent ouverts.

11 NOVEMBRE 2021 : PRÉSILLY CÉLÈBRE LES 100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, la cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France du 11 novembre 2021 aura lieu à 10h30, en présence du public.

En cette année 2021, Présilly célèbre également le centième anniversaire de son Monument aux Morts, inauguré en juin 1921.

2022 : EN ROUTE VERS LA CÉRÉMONIE DES VŒUX ?

À l'approche de l'arrivée de la nouvelle année, l'ensemble de l'équipe municipale espère pouvoir vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. Un moment convivial pour les Présilliennes et les Présilliens, que le COVID-19 nous a cependant empêché de réaliser en 2021.

Si la situation sanitaire nous le permet, nous ne manquerons pas de vous accueillir ! Surveillez vos boîtes aux lettres... !

L'aire de jeux du Petit-Châble est ouverte !

Accueillant les petits, comme les grands, grâce à un espace de street workout park, l'aire de jeux du Petit-Châble est désormais réouverte, suite à des travaux de mise aux normes et à une rénovation des équipements.

PARTICIPATION CITOYENNE : DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Votre équipe municipale souhaite connaître votre avis concernant l'éclairage public ! En effet, l'éclairage communal durant la nuit a été discuté au sein de la commission des travaux. Nous avons réalisé qu'un éclairage prolongé sur l'ensemble de la nuit était une pollution visuelle, et avait un impact sur la nature et son monde animal diurne.

Grâce à une étude réalisée auprès des communes ayant instauré l'extinction des lumières, il a été démontré que ce choix n'engendre aucune hausse de la délinquance dans les communes. L'économie est également non négligeable pour la commune.

À vos claviers ! À vos stylos !
Donnez votre avis en scannant le QR code ci-contre ou en remplissant le bulletin de réponse (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'adresse mairie@presilly.fr) **avant le 15 décembre 2021 !**

Bulletin de réponse :

Êtes-vous :

☐ Pour une extinction de l'éclairage de 23h à 5h
☐ Pour une extinction de l'éclairage de 00h à 5h
☐ Contre une extinction de l'éclairage durant la nuit

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

ÉLECTIONS 2022

L'élection du Président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour .

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Un grand merci aux citoyens, élus et personnels communaux ayant participé au bon déroulement des élections départementales et régionales et ayant ainsi permis l'expression de la démocratie !

DÉCHETS : PETIT RAPPEL NÉCESSAIRE...

En 2018 dans le Genevois, 44% des déchets de votre poubelle peuvent encore être triés ! L'importance du tri commence aussi par le dépôt des déchets dans les espaces prévus ! Et Présilly n'est pas épargné face à ces incivilités. Dépôts sauvages dans la nature ou devant un espace de tri... Chaque déchet a pourtant sa solution de tri et de recyclage !

Les deux déchetteries du territoire vous accueillent :

Déchetterie de Neydens
Chemin de Fillinges
Tél. : 06 27 82 12 78

ÉTÉ - de mars à octobre :
Ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-18h
Mardi : 14h-18h (fermée le mardi matin)
Samedi : 9h-18h

HIVER - de novembre à février :
Ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-17h30
Mardi : 14h-17h30 (fermée le mardi matin)
Samedi : 9h-17h30

Dernier accès autorisé :
10 minutes avant la fermeture

Déchetterie de Vulbens
Près d'Intermarché
Tél. : 06 27 82 12 78

ÉTÉ - de mars à octobre :
Ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 14h-18h
Jeudi : 14h-18h (fermée le jeudi matin)
Samedi : 9h-18h

HIVER - de novembre à février :
Ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 14h-17h30
Jeudi : 14h-17h30 (fermée le jeudi matin)
Samedi : 9h-17h30

Dernier accès autorisé :
10 minutes avant la fermeture

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

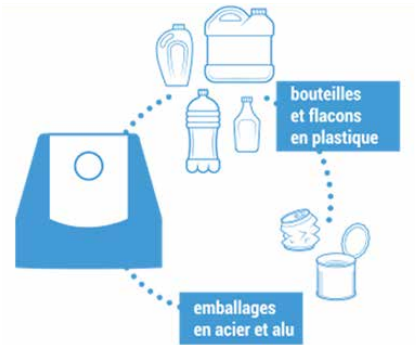

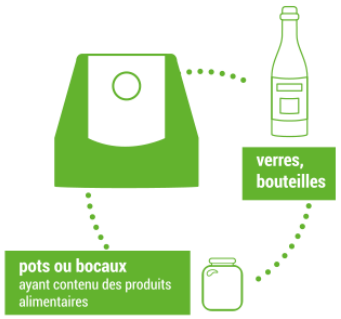

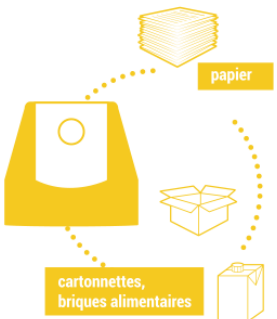

NOËL : DÉCOREZ VOTRE SAPIN DE QUARTIER !

Cette année encore, la commune installera des sapins de Noël dans chaque quartier de la commune. Les habitants de chaque quartier, petits et grands, avec l'aide du Comité des Fêtes « La Presillienne », se chargent ensuite de réaliser la décoration !
Le plus bel arbre de Noël sera mis en avant dans le prochain bulletin municipal !

Pour participer à l'opération, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Le mardi 31 août, l'Association Foncière Pastorale du Mont Salève (AFP) et la Société d'Économie Alpestre de la Haute-Savoie ont convié les maires aux abords du Salève ainsi que les nouveaux conseillers départementaux pour leur faire découvrir leur action afin de préserver et protéger notre belle montagne.

Leur action a permis de faire réaliser des travaux pour une rétention d'eau de pluie vers l'Observatoire, afin que les troupeaux qui pâturent les alpages assez d'eau pour abreuver les bovins l'été.

Un aménagement au sol autour des abreuvoirs a été réalisé pour éviter des piétinements et que les sources de captage sous le Salève soient polluées.
En 2013, le chalet des Convers a été racheté par le biais de la SAFER par le Conseil départemental. En 2017 et 2018 ce bâtiment qui est sur la commune de Présilly, a été réhabilité (crépi, toiture...), ainsi que les accès, afin de préserver ce patrimoine .

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES GRANITEURS DU MONT-SION !

DES GRANITEURS

du mont Sion

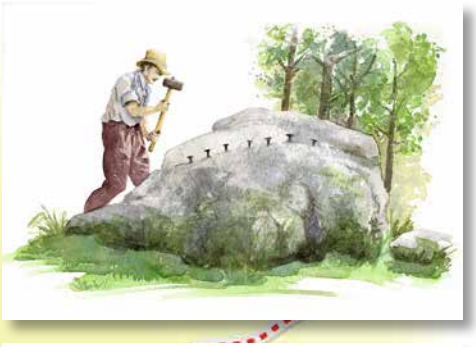

Vers Le Chable
Saint-Julien

PRÉSILLY
680m

Le Petit Chable

Moulin de
Pomier

Chartreuse
de Pomier

690m

MONTAILLOUX

Maison
du Salève

MONTAGNE DU SALÈVE

Hameau
du Père-Noël

Col du mont Sion
786m

SAINT-BLAISE

N

Illustrations : Sylvie Converset - *Reproduction interdite*

10KM ENTRE PRÉSILLY, ANDILLY, SAINT-BLAISE ET CERNEX… À LA DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR PATRIMONIAL LOCAL !

C'est pendant le confinement, en mars 2020, que Pierre Cusin, habitant de la commune d'Andilly, et ancien Président du Syndicat Mixte du Salève, parcourut les bois du Rat et de Montailloux pour recenser les blocs erratiques dont certains montraient des traces d'exploitation.

Professeur d'Histoire, il a également recherché l'histoire de ceux qui les avaient exploité. En effet, les recensements des communes de 1886 à 1914 sont accessibles sur le site des archives départementales de Haute-Savoie. Il a ainsi retrouvé la trace des tailleurs de pierres, le plus souvent italiens, habitants les villages du Mont-Sion, entre Salève et Vuache, comme Auguste Tamini à Présilly, Jean-Baptiste Fantini à Cernex ou Michel Rivoire à Vulbens. Certains étaient qualifiés de « graniteurs ».

Leur présence correspond exactement aux secteurs où la densité de blocs erratiques est la plus forte : les versants nord du Mont-Sion et du Vuache, le Petit-Salève et la partie orientale du plateau des Bornes.

Il lui a alors semblé utile de faire partager cette mémoire quasiment disparue aux nombreux promeneurs qui arpentent les chemins du Mont-Sion, sans se douter du message qu'offrent ces « cailloux ».

L'itinéraire balisé de 10 km est intercommunal (Présilly, Andilly, Cernex et Saint-Blaise). Il est constitué de 20 panonceaux comportant un titre, un court texte, une illustration et une question/réponse.

En quelques mois seulement, avec l'aide de nombreuses personnes et des communes, le parcours était né !

3 questions à Pierre Cusin !

Quelle a été votre plus grande surprise lors de vos travaux d'investigation ?

Ce fut la découverte d'un grand nombre de blocs exploités, partiellement ou en totalité. Surtout, le constat que cette activité s'était brutalement arrêtée du jour au lendemain. En effet, de nombreux blocs montrent des cicatrices d'exploitation comme une ligne de taille où il ne manque qu'une masse et des coins pour finir l'ouvrage. Parfois même, les linteaux sont taillés et alignés, n'attendant que le char (ou traineau) et les boeufs pour les descendre à Présilly. De toute évidence, la déclaration de guerre en août 1914 met fin brutalement à une activité qui aura duré le temps d'une génération. Après guerre, la construction est à l'arrêt dans des villages vidés par la « Grande Saignée » et le béton armé remplace le granite.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la présence de granite dans la construction des anciennes maisons de Présilly ?

Comme dans les autres villages du Mont-Sion, la roche la plus anciennement et fréquemment utilisée est la molasse (grès tendre), car facile à tailler et accessible et abondante dans le sous-sol local. Les encadrements de portes et fenêtres antérieurs à 1870 sont le plus souvent en molasse ou parfois en calcaire du Salève proche. Vers 1880 et jusqu'en 1914, le granite devient fréquent dans ces encadrements datés, mais aussi pour les pierres d'angle, pressoirs, bassins, marches d'escaliers, meules, socles, colonnes. On le voit dans des fermes nouvellement construites ou agrandies, mais aussi dans des bâtiments collectifs (mairies-écoles, fruitières). Cette période marque « l'âge d'or du granite et des graniteurs », avec une matière qui fait « plus riche » pour des paysans qui rentrent dans une agriculture commerciale avec la création des fruitières qui leur apportent un revenu régulier. Il est intéressant de noter que le granite, roche immigrée venant des sommets des Alpes, a été taillé en grande partie par des immigrés venant du nord de l'Italie. Les blocs sont arrivés à dos de glaciers, et les graniteurs à pied avec comme seul bagage leur sac à dos. On peut aisément imaginer que l'intégration n' a pas toujours dû être facile pour ces jeunes célibataires parlant une autre langue. Certains « marient » une fille du pays comme Fantini qui épouse Marie Garcin de La Motte. Néanmoins, c'est surtout leur savoir-faire et leur travail acharné qui facilitent les relations avec les autochtones.

Un mot, un conseil, pour les futurs randonneurs du sentier ?

Le parcours ne présente pas de difficultés, mais les tronçons dans les bois du Rat et de Montailloux peuvent être boueux par temps humide. Le tour complet fait une dizaine de km et il faut plus de trois heures pour le faire avec les arrêts. Aussi, il est conseillé de le scinder en deux ou trois parties qui feront autant de balades. Il est à noter que 5 départs munis de parkings (avec plans sur panonceaux) sont possibles : Mairie de Présilly, Moulin de Pomier, Crèche de Charly, Cols du Mont-Sion et de la Croix-Biche.

Attention ! les chemins concernés par le parcours sont interdits aux véhicules à moteurs par arrêtés municipaux. Pour les personnes qui ne peuvent marcher, il est possible de voir les panonceaux depuis les points de départ et aussi tous les visuels grâce aux QR codes renvoyant sur le site de la Salévienne. Les mairies ont aussi tous les visuels sur leurs sites et disposent de dépliants. Enfin, pour en savoir plus, il suffit de lire les Echos Saléviens 2021, en vente dans les librairies et à la Maison du Salève.

DES ILLUSTRATIONS EN AQUARELLE

Ne disposant pas de photos de graniteurs, une aquarelliste talentueuse de Cercier, Sylvie Converset, a réalisé les illustrations, faisant ainsi revivre ce dur métier ! Ces illustrations sont à retrouver sur les panonceaux du parcours, mais également en mairie.

INAUGURATION DU SENTIER

C'est sous une météo capricieuse, que le Sentier des Graniteurs a été officiellement inauguré, le dimanche 26 septembre dernier. L'inauguration a, tout d'abord, débuté à Andilly, tandis que de valeureux promeneurs bravaient la pluie battante pour rejoindre le temps de convivialité, prévu sous la Halle de Présilly, en empruntant le nouveau sentier. Le rassemblement prévu à Présilly fut notamment l'occasion de découvrir la pratique actuelle de la taille de pierre.

VIE MUNICIPALE

VOIRIE

Dans la cadre de la rénovation continue des voiries de notre village, 3 secteurs ont été rénovés pour l'année 2021 :

- Secteur de Bel Air,
- Secteur haut de l'Épinette,
- Secteur haut du Thouvet jusqu'à la limite avec la commune d'Andilly.

Ces travaux ont été réalisés par la société Eiffage Route qui avait rendu le meilleur dossier suite à la consultation des entreprises.
Ces rénovations vont continuer dans les années à venir pour répondre aux sollicitations grandissantes que subissent nos 17 kilomètres de voiries communales.

Bel Air

Épinette

Thouvet

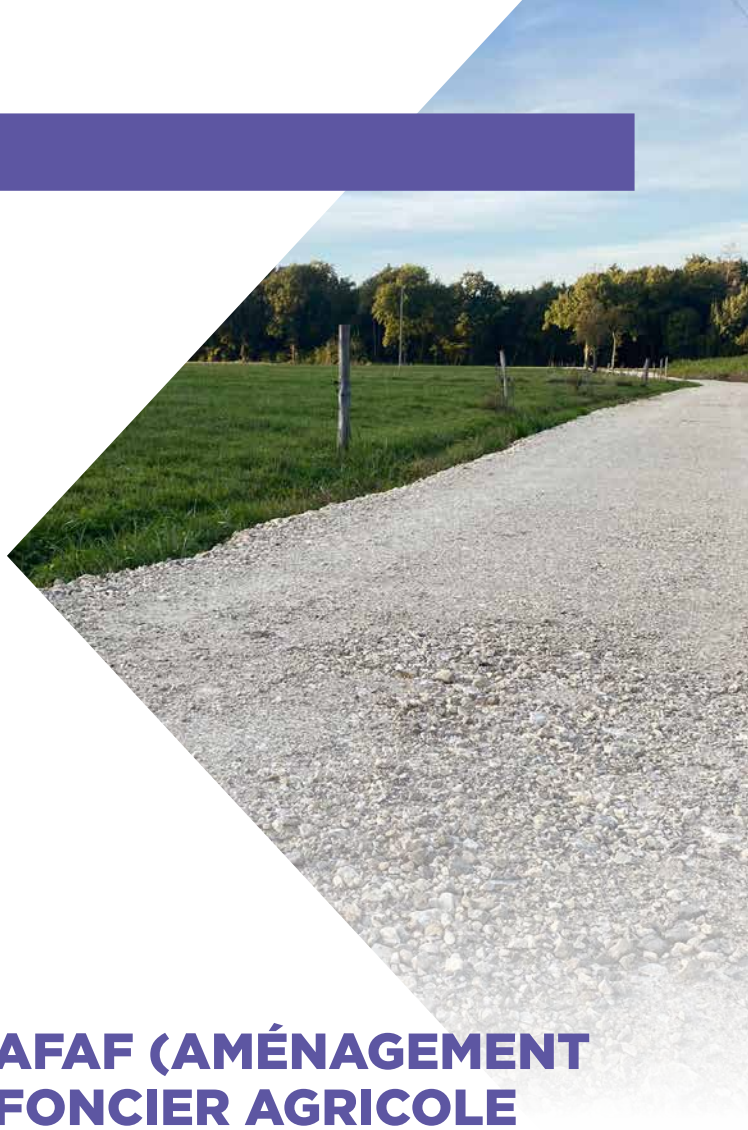

AFAF (AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER)

Les travaux de l'aménagement foncier agricole et forestier sont en cours. Les travaux ont été ralentis par les conditions météorologiques compliquées que nous avons eu durant les 15 derniers jours du mois de juin, ainsi que durant le mois de juillet.

Pour rappel, les travaux que nous sommes en train de réaliser sont les suivants :

- Aménagements de sols (remise en état de cultures de voies abandonnées, remise en état de cultures après défrichement, arasements de talus, création d'entrées de parcelles...),
- Créations ou modifications de chemins ruraux et de chemins d'exploitations,
- Travaux hydrauliques agricoles (création de fossés, passerelles piétonnes...),
- Poses et enlèvements de clôtures agricoles,
- Plantations en boisement.

Les chemins ruraux en cours de création vont permettre de se promener en toute sécurité dans le cadre calme de notre belle commune. Le plan des nouveaux chemins créés vous sera communiqué dans la prochaine édition du bulletin municipal.

Ces travaux vont se terminer d'ici la fin de l'année.

DÉLIBÉRATIONS PRISES

TRAVAUX

Approbation du dossier de consultation et lancement des travaux d'entretien de voirie sur les secteurs de l'Epinette, du Thouvet et de Bel-Air.

DIVERS

- Lors du Conseil municipal du 11 mai 2021, trois noms de rues ont été créés dans la zone artisanale des Grands Prés, afin de faciliter le repérage pour les différents services (services de secours, GPS, service postal...). La ZA dispose désormais d'une Allée des Grands Prés, de l'Impasse du Jura et de la Rue des Convers.

- Signature de la convention de la police pluri-communale.

- Signature de constitution de servitude de canalisations électriques

- Approbation du tableau des effectifs du personnel communal.

- Mise à jour du tableau de classement des voies communales.

Présilly

TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Références : Délibération n°2021- 45

LOCATAIRES	SALLE DES FÊTES	SALLE DES ASSOCIATIONS
PARTICULIERS Uniquement pour les habitants de la commune	500€ ou 600€ si demande de vaisselle	
ASSOCIATIONS DU GENEVOIS SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE	Gratuit une fois par an	Gratuit toute l'année pour les réunions
ASSOCIATIONS DE PRESILLY NON SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE	Gratuit trois fois par an	Gratuit trois fois par an
SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ (Assemblées générales)	Gratuit	Gratuit
PROFESSIONNELS		100€ le forfait de 4h
CAUTION	500€ pour la propreté 1000€ en cas de dégradation	150€ pour la propreté 300€ en cas de dégradation

- Approbation d'un nouveau règlement de la salle des fêtes et de la nouvelle salle des associations, et instauration de nouveaux tarifs.

- Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les conseils municipaux se déroulent dans la salle des fêtes. Il a été choisi de maintenir cette organisation jusqu'à un retour à la normale de la situation sanitaire.

PLAN COMMUNAL... UNE NOUVELLE VERSION EN CRÉATION !

La commission « communication » travaille actuellement sur la création d'un plan de la commune. La précédente version réalisée ayant pris quelques rides, et avec l'aide des équipes de l'Imprimerie Villi, à Beaumont, une nouvelle version vous sera dévoilée prochainement ! Vous pourrez également la retrouver sur les panneaux d'affichage communaux.

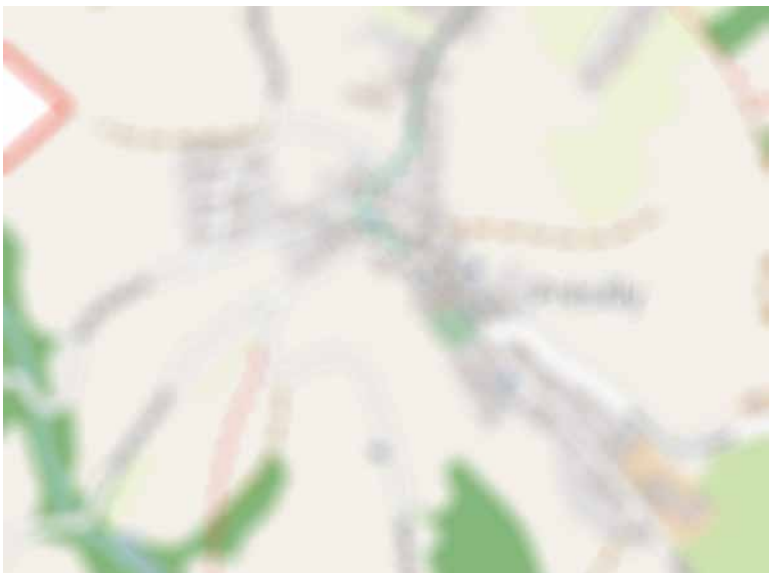

NOËL EN APPROCHE !

Année après année, les services municipaux installent et décorent l'ensemble de la commune. Cette année encore, tout sera mis en œuvre pour parer Présilly de ses habits de lumière.

Pour la saison 2021-2022, une partie des éclairages lumineux, ayant déjà affronté de nombreux hivers, seront remplacés ! En espérant que vous prendrez plaisir à les découvrir...

Sapins, étoiles et pères noël... devraient également être encore nombreux dans vos jardins, sur vos balcons pour compléter à merveille les décorations communales !

ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit oui

- **John MANSIER** et **Aurélie URICHER** le 13/08/2021
- **Yves KIENY** et **Kimy MOULAOUI** le 28/08/2021
- **Daniel SIRMAN** et **Isabelle LE GAILLON** le 25/09/2021

Ils sont nés

- **Milo RAMBOSSON** né le 03/04/2021
- **Mao SAUVE** né le 15/05/2021
- **Ella SACCAZES** née le 21/06/2021
- **Jules FILIPPI ROSSET** né le 31/07/2021
- **Alix et Loan VIANNAY DUMOULIN** nés le 11/08/2021
- **Aubin DIETSCH** né le 01/10/2021

Ils nous ont quittés

- **Fernande DALEX épouse LORENZON** décédée le 24/07/2021
- **Amédé MAUREL** décédé le 12/10/2021

RESTER VIVRE DANS MON VILLAGE – TOME 2

Après avoir fait l'éloge de l'exercice physique pour garder son autonomie et que nous ayons installé des bancs pour y contribuer, j'aimerais évoquer l'importance de l'alimentation. Mais en préambule je veux rendre à Dominique Libault ce qui lui appartient car j'ai cité en introduction de mon article précédent des extraits de son rapport de Mars 2019 « Concertation Nationale, Grand âge et autonomie ». Cette mention s'est « échappée » lors de l'impression.

Le meilleur moyen de lutter contre la perte musculaire liée à l'âge est de garder une activité physique régulière, adaptée aux possibilités de chaque personne. Il n'y a pas d'âge limite au-delà duquel l'activité serait contre-indiquée. Il n'y a pas non plus de seuil en-dessous duquel une activité serait inutile. Le plus est vraisemblablement le mieux.

La marche, les courses et la préparation des repas sont ainsi des éléments du maintien de l'autonomie.

En prenant de l'âge, après l'arrêt de ses activités professionnelles notamment, il est important de continuer à « bien » manger afin de couvrir ses besoins nutritionnels. Il faut favoriser le fait d'y trouver du plaisir afin de garder l'envie de manger. www.silverfourchette.org par exemple, peut vous donner des idées au travers des activités organisées. La monotonie alimentaire favorise la diminution du goût, fréquente chez les personnes âgées.

À partir de 60 ans, l'organisme devient moins efficace pour lutter contre les infections et pour assurer les fonctions de base. En conséquence, l'énergie dépensée et donc les besoins nutritionnels sont plus importants. Une alimentation source suffisante de protéines favorise ainsi le maintien du poids et de la masse musculaire.

Il y a fort, fort longtemps, lorsque j'étais à l'école d'infirmière, j'ai choisi d'étudier les bénéfices d'une alimentation sans viande sur la santé des enfants et des futurs adultes. Il y a presque 40 ans, je suis passée pour une illuminée aux yeux de mes professeurs, aujourd'hui, mon sujet de mémoire serait très « tendance » ! Si je l'évoque, c'est que cela m'a permis d'étudier les différentes sources de protéines disponibles dans l'alimentation. En dehors des arguments liés aux problèmes d'écologie et de partage des ressources alimentaires que j'avais déjà évoqués à l'époque, ma longue expérience d'infirmière auprès de personnes âgées, à domicile ou en institution, m'a montré que les années passant, un désintérêt pour la consommation de viande s'installe très souvent. Heureusement, il est tout à fait possible de trouver suffisamment de protéines dans son alimentation même en mangeant peu ou pas de viande si l'on consomme des œufs, du fromage ou autres laitages et si l'on combine correctement les végétaux. En effet, les végétaux (fruits frais et secs, légumes, céréales, légumineuses) ne contiennent pas tous les 8 Acides Aminés Essentiels que notre organisme ne sait pas fabriquer. Si la viande ne vous fait plus envie, il faut veiller à la notion de « complémentation » ou de « supplémentation ».

L'homme connait depuis longtemps l'avantage de la supplémentation. En effet, si l'on considère la composition de bon nombre de plats traditionnels, nationaux, on constate que cette règle a été souvent instinctivement appliquée comme par exemple : Inde : riz et lentilles ; Afrique du Nord : couscous (semoule de blé) pois chiches et légumes ; Mexique : maïs et haricots rouges ; USA : céréales et lait pour le porridge… Alors si vous souhaitez manger moins de viande pensez à marier les céréales et les fruits secs avec les légumes secs et les légumes verts car ils se complètent pour vous apporter les 8 AAE dont vous avez besoin pour fournir des protéines de bonne qualité à votre organisme. Ces protéines sont essentielles pour lutter contre la fonte musculaire qui favorisera les chutes, la fatigue et la sensibilité aux infections si elle n'est pas combattue par des apports protéiques suffisants et de qualité ainsi que le maintient d'une activité physique quotidienne.

Vous le savez, l'alimentation doit fournir l'ensemble des éléments dont le corps a besoin pour

fonctionner correctement et qui sont contenus dans différents groupes d'aliments : les sucres, source d'énergie ; les matières grasses, source d'énergie ; les protéines, pour les muscles ; les vitamines et minéraux, les fibres, pour une bonne digestion et lutter contre la constipation. Une alimentation suffisamment abondante et variée permet aux sujets âgés en bonne santé de couvrir leurs besoins nutritionnels. Il faut donc manger de tout et avec plaisir. Varier son alimentation est le plus sûr moyen de ne pas créer de carences. Qui n'a pas entendu parler des fameux 5 fruits et légumes par jour ?! Il faut également penser à boire suffisamment, boire sans attendre la sensation de soif afin de parvenir aux 1,5 litres quotidiens !

Dernier point et non le moindre, le repas peut aussi être un moment de convivialité, de partage et d'échanges sans doute tout aussi importants pour une bonne santé que le contenu de l'assiette. Alors n'hésitez pas à inviter vos amis ou voisins pour partager des repas !

Dominique Roullet

Si vous souhaitez en savoir davantage, voici quelques propositions de sites qui m'ont aidée à rédiger ces quelques lignes :

www.inrae.fr/actualites/5-idees-recues-lalimentation-seniors
www.pourbienvieillir.fr/les-bienfaits-dune-alimentation-equilibree
www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/preserver-son-autonomie-et-sa-sante/denutrition-comment-veiller-a-une-bonne-alimentation
www.mangerbouger.fr/Manger-mieux/Manger-mieux-a-tout-age/Seniors/Des-besoins-specifiques
www.inrae.fr/actualites/prevenir-denutrition-personnes-agees-guide-pratique-grand-age-petit-appetit-accessible-tous
campus.cerimes.fr/geriatrie/enseignement/geriatrie5/site/html/cours.pdf

VIOLENCES CONJUGALES : COMPOSEZ LE 114 !

Les femmes victimes de violences conjugales peuvent désormais donner l'alerte en composant le 114, par SMS.

Ce nouveau dispositif vise à faire face à l'augmentation des violences conjugales constatée depuis le début du confinement, le 17 mars dernier.

Depuis ce mercredi 1er avril, le 114, numéro d'urgence destiné aux sourds et malentendants est accessible aux femmes victimes de violences.

Numéro national, gratuit, accessible 24h/24, 7j/7, le 114 permet aux femmes victimes de violences intrafamiliales d'alerter sans se faire entendre, pendant le confinement.

Concrètement, une femme ou un témoin qui ne pourrait pas téléphoner à la police ou la gendarmerie au 17 peut envoyer un message texte (texto) au 114 pour signaler des faits de violences.

Des agents de régulation formés à l'urgence recueillent alors les informations nécessaires et les transmettent aux services d'urgence adaptés (police, gendarmerie, pompiers ou samu selon les cas), via des numéros coupe-file prioritaires.

TRAMWAY DE SAINT-JULIEN : C'EST PARTI !

À la fin de l'année 2024, le tramway reliant la ville de Saint-Julien-en-Genevois à Genève entrera en service.
Ce projet doit répondre à l'augmentation des déplacements pendulaires transfrontaliers en créant une liaison directe entre le territoire de la Communauté de communes du Genevois et la ville de Genève.

OFFRIR UNE ALTERNATIVE EFFICACE ET ATTRACTIVE AU TRAFIC AUTOMOBILE

La part modale des transports en commun dans les échanges transfrontaliers est aujourd'hui particulièrement faible (3% en 2011) et révélatrice d'une offre en transport en commun qui manque d'attractivité.

La maîtrise du trafic automobile, dans un contexte de forte augmentation des déplacements, ne peut se concevoir qu'avec le développement d'une offre de transports en commun efficace et attractive.

En cela, le tramway est le transport collectif le plus performant :
- Des temps de parcours optimaux,
- Un niveau de confort important,
- Une régularité et une fiabilité optimale,
- Une capacité bien supérieure au bus (366 à 388 places selon les modèles),
- Des possibilités de rabattement.

Les études estiment la fréquentation future du tramway à 8 800 voyageurs quotidiens.

DES TEMPS DE PARCOURS COMPÉTITIFS

Le tramway a été imaginé pour proposer des temps de parcours performants, mais également fiabilisés et régulés, hors des aléas de circulation automobile.

En parallèle, le projet intègre une forte dimension de multimodalité, c'est à dire d'association de plusieurs modes de transport en un même lieu, afin de faciliter les échanges.
En ce sens, il prévoit à terme la création du Pôle d'Échange Multimodal dans le quartier de la gare de Saint-Julien qui sera un véritable lieu de connexion de toutes les mobilités : tramway, bus, train, voitures (avec la création d'un parking de 500 places), mobilités douces (pistes cyclables et zones piétonnes).

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Avec plus de 16 000 véhicules quotidiens, la douane de Perly est aujourd'hui un point d'entrée saturé, et le confort des habitants du territoire en est dégradé. Le tramway participera activement à améliorer la qualité de vie des habitants, en limitant notablement les nuisances sonores dues aux véhicules et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
Il entrainera notamment une baisse de trafic sur l'avenue de Genève de l'ordre de 30%, et, sur la seule section française, il permettra d'éviter l'émission annuelle de 938 tonnes de CO_2, soit l'équivalent de 60 ménages français.

DÉBUT DES TRAVAUX PRÉALABLES

Pour préparer l'arrivée du Tramway Genève - Saint-Julien en 2024, la création d'une nouvelle voirie et d'un carrefour à feux sont nécessaires, au niveau de l'avenue Louis Armand et la route d'Annemasse, à Saint-Julien, afin de réserver la rue de la gare à la circulation du tramway.

La **1ère phase** des travaux d'aménagement de voirie du nouveau barreau Louis Armand est à présent terminée.

Ainsi, à compter du 27 septembre prochain, la circulation sera rétablie sur la route d'Annemasse, dans le sens Annemasse vers le rond-point des Automates. La descente du Crêt sera quant à elle fermée à la circulation. Une déviation sera donc mise en place par la promenade du Crêt pour les automobilistes souhaitant rejoindre le secteur du Léman. Les accès riverains seront maintenus pendant toute la durée du chantier.

Phase 2 : du 27 septembre au 28 octobre 2021
- Route d'Annemasse en sens unique dans le sens descente du Crêt rond-point des Automates,
- Descente du Crêt en travaux et non accessible,
- Déviation par la promenade du Crêt.

Phase 3 : à compter du 28 octobre
- Travaux sur l'accotement de l'avenue Louis Armand (peu d'impact sur la circulation).

Le revêtement définitif sera ensuite réalisé dès que les conditions météorologiques le permettront.

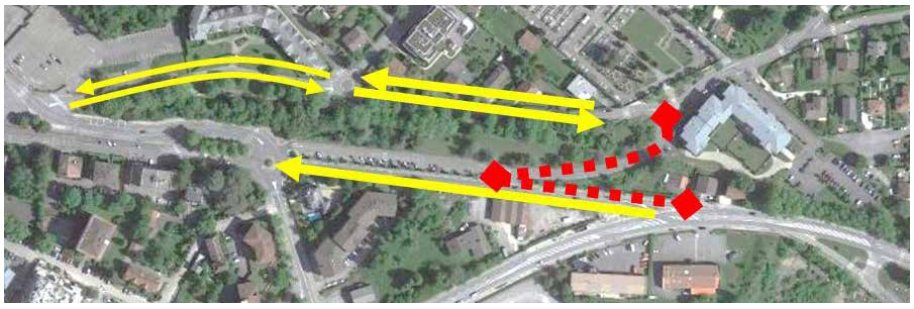

Sens de circulation — Voie fermée à la circulation

Le projet en chiffres

- **Longueur du tracé :** 5,9 km, dont 1,4 km côté français
- **Nombre de stations :** 4 côté français
- **Fréquence :** toutes les 6 minutes environ, aux heures de pointe. Et toutes les 20 minutes environ en heures creuses
- **Temps de parcours :** environ 19 minutes entre Saint-Julien Gare et Palettes. Environ 49 minutes entre Saint-Julien-Gare et Nations
- **Amplitude de service :** de 5h à minuit
- Une trame verte tout le long du tracé
- **Coût global de l'opération :** 42,8 millions d'euros (valeur de l'euro en 2020)
- **Mise en service :** fin 2024

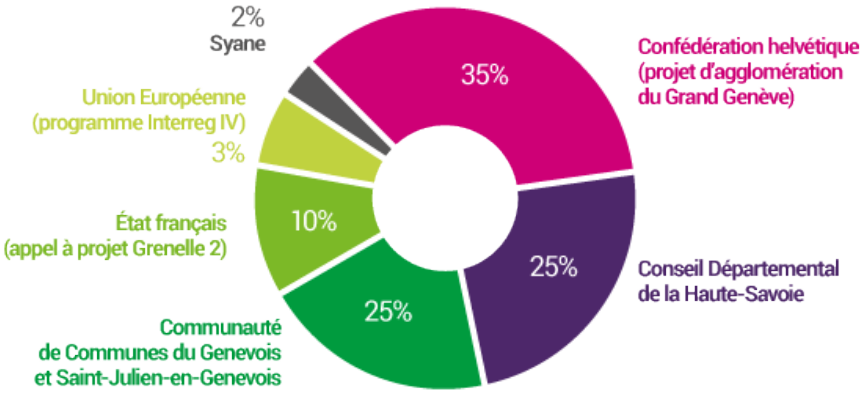

BUDGET TOTAL POUR LA PARTIE FRANCAISE DU PROJET 42,8 M€

CET ÉTÉ AU SIVU BEAUPRÉ

LE CENTRE DE LOISIRS

Cet été le centre de loisirs était ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août (fermeture du 2 au 13 août). Nous avons accueilli entre 50 et 115 enfants qui ont pu profiter de leurs vacances à travers le thème **« ÉVASION »**.

La journée commençait par un réveil matin, un moment convivial où tous les enfants se rassemblaient pour une danse ou une séance d'éveil avant de laisser place aux activités. Des grands jeux ont été mis en place tous les vendredis : ColorRun, Olympiades d'eau, Le jeu de la Vache Folle, Les pays du monde... Des nuitées ont été proposées pour les enfants de 5-7 ans et 8 ans et + avec au programme le repas et une veillée (l'Homme, Cache-cache géant...) et nuit sous tente dans l'enceinte du SIVU Beaupré. La journée, les enfants avaient le choix d'activités autour de la découverte de leur environnement (balade à vélo, forêts, parcs, city-stade, jeux d'orientation dans le village) et quelques jeux menés avec les commerçants.

LES SÉJOURS MONTREVEL

Cette année encore, nous avons proposés deux séjours, « Montrevel'Ado » pour sa 2ème édition du 12 au 17 juillet avec 20 jeunes et « Montrevel #5 » pour sa 5ème édition avec 21 enfants âgés de 8 à 10 ans du 16 au 21 août. Ces séjours se sont déroulés au camping « La Plaine Tonique » à Montrevel-en-Bresse au bord du lac, les enfants ont eu l'occasion de passer 6 jours et 5 nuits sous un tipi. Différentes activités comme du catamaran, du canoë, de la bouée tractée, des courses d'orientation ou des balades à vélo ont pu être proposées. Ces séjours seront renouvelés l'année prochaine avec un « Montrevel'Ado » qui se tiendrait du 11 au 16 juillet et un « Montrevel #6 » qui se tiendrait du 15 au 20 août 2022.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle année a débuté le jeudi 2 septembre avec pas moins de 418 enfants scolarisés à Beaupré. La maternelle accueille donc 6 classes et 12 classes pour l'élémentaire dont 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

LE PÉRISCOLAIRE

Un thème pour l'année a été choisi : « Un jour, une actu ». Il rythmera les temps périscolaires pour l'année 2021-2022, l'occasion de permettre aux enfants de découvrir le monde dans lequel ils évoluent.
Pour cette première période, l'accent a été mis sur le patrimoine, en lien avec la journée du patrimoine qui s'est tenue le samedi 18 septembre.

LES MERCREDIS

« Un jour, une actu » a été décliné sur les mercredis par la découverte du patrimoine naturel et culinaire pour les enfants de moins de 6 ans, et la découverte du monde agricole pour les enfants de 6 ans et plus.
Le groupe des « petits » a ainsi pu confectionner différentes recettes de notre terroir (gâteaux de Savoie, bugnes, tarte aux myrtilles) et élaborer un herbier après s'être baladé. Quant au groupe des moyens-grands après avoir découvert les engins agricoles à travers une chasse aux trésors, les animaux et les cultures, ils clôtureront le cycle par la visite d'un élevage et d'une ferme.

LES VACANCES D'AUTOMNE

Le centre de loisirs du SIVU Beaupré accueillera les enfants lors des vacances d'automne qui se dérouleront du lundi 25 octobre au lundi 5 novembre dont le 1er novembre. Les enfants continueront à découvrir leur environnement à travers des thèmes ludiques tel que la « Pat'Patrouille » ou encore les « Pokemons ». Deux veillées spéciales « Halloween » auront lieu d'abord pour les enfants de 5-7 ans puis pour ceux de 8 ans et plus.

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Le SIVU Beaupré qui gère l'école de notre commune est en difficulté pour recruter des agents et des personnes pour remplacer les absents. Comme vous le savez, cette situation pandémique, ajoutée au contexte frontalier qui « aspire » bon nombre d'actifs de notre territoire, compliquent largement notre tâche. Le nombre d'enfants confiés à ces services ne cessant d'augmenter, le personnel d'encadrement de la cantine et de la garderie du soir est régulièrement en effectif réduit et cela nous empêche de répondre à toutes les demandes des parents.

Nous recherchons des volontaires susceptibles de venir sur appel épauler les agents en poste afin de garantir la sécurité des enfants.

Si vous avez des disponibilités et du plaisir à venir vous replonger dans le monde de l'enfance le temps de quelques heures, vous pouvez vous joindre à notre équipe de bénévoles. Nous aimerions constituer un pool de personnes appelables dans les cas où l'équipe constituée par les agents du SIVU ne serait pas au complet. Comme vous le comprenez, ces besoins de renfort seront souvent des besoins de dernière minute. Nous appellerons alors les personnes inscrites dans ce pool vers 9h le matin même, mais vous pourrez toujours décliner la proposition si vous n'êtes pas disponibles. L'équipe de gestion des effectifs pourra également faire appel à vous avec une planification à l'avance, selon leurs besoins et vos possibilités. Plus vous serez nombreux à répondre à notre appel, moins cela sera contraignant pour chacun.

Pour la cantine, il faut se rendre disponible de 11h20 à 13h30. Pour la garderie du soir, il faut se rendre disponible de 16h15 à 17h30.

Si vous êtes intéressés à rejoindre notre équipe de volontaires des communes de Présilly et Beaumont, vous pouvez vous signaler par mail à l'adresse suivante : mairie@presilly.fr

UN PROGRAMME D'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE À L'ÉCOLE BEAUPRÉ

En septembre, « Moby » a fait sa rentrée avec les élèves de l'école élémentaire Beaupré. Ce programme d'écomobilité scolaire a un double objectif :

- Favoriser les modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des élèves et de l'ensemble des acteurs de l'établissement par la réalisation d'un **plan de déplacements établissement scolaire (PDES)**.

- Sensibiliser les élèves, enseignants et personnels scolaires aux modes de déplacements actifs et partagés.

L'écomobilité scolaire favorise l'utilisation des modes de déplacements actifs ou partagés comme la marche, le vélo, la trottinette, les transports collectifs, le covoiturage... pour les trajets domicile-école et pendant le temps scolaire.

Aujourd'hui sur l'ensemble du territoire des communes de Beaumont et Présilly, les itinéraires qui mènent à l'école sont peu favorables à l'utilisation de modes de déplacements actifs.

Les parents, les enseignants et le personnel de l'établissement déplorent une circulation dense, dangereuse et des tensions liées aux stationnements gênants devant l'établissement notamment durant les pics journaliers de dépose et de sortie des classes.

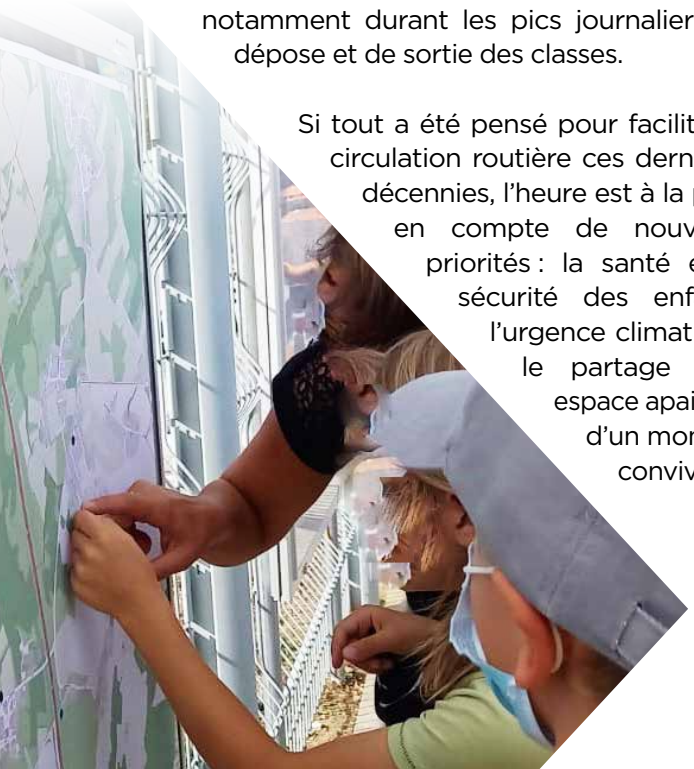

Si tout a été pensé pour faciliter la circulation routière ces dernières décennies, l'heure est à la prise en compte de nouvelles priorités : la santé et la sécurité des enfants, l'urgence climatique, le partage d'un espace apaisé et d'un moment convivial...

Le programme Moby, labellisé par le ministère de la transition écologique y contribuera en trois temps : **une concertation** des acteurs locaux concernés, l'**identification des besoins** spécifiques liés aux déplacements vers l'établissement et la réalisation et le suivi d'**actions**.

La participation de tous les acteurs concernés (communes de Beaumont et Présilly, parents, élèves, enseignants, personnel de l'école, riverains, associations locales) est essentielle pour décider et mettre en œuvre le plan d'action.

Cette concertation, pilotée par la chargée de mission Moby et le référent de la collectivité de Beaumont se fera grâce à la mise en place d'un **comité Moby**. Son rôle sera d'orienter la réflexion, d'accompagner le diagnostic, de proposer les actions à mener et d'aider à leur mise en œuvre.

Impacts positifs de Moby

- Sur l'environnement avec la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), responsables du changement climatique. En moyenne, la distance des trajets domicile-établissement scolaire est de moins de 2 km*. Or sur le premier kilomètre, une voiture rejette 45% d'émissions de CO_2 en plus. (*Sondage EcoCO2-IFOP « les parents et les transports domicile-établissement scolaire » juillet 2021)
- Sur la santé des enfants : en limitant les émissions de polluants atmosphériques on améliore la qualité de l'air. La pratique régulière d'activité physique a également un impact positif sur la santé des jeunes et sur leur concentration en classe.
- Sur la sécurité routière en créant des espaces plus sécurisés autour de l'établissement. Réduire la place donnée aux voitures permet de rétablir un équilibre entre les piétons, les vélos et les voitures afin que chacun puisse circuler en toute sécurité.
- L'entraide est la convivialité devant l'école et pour les trajets. Un cadre de vie apaisé pour la vie sociale devant l'établissement.

Le programme a démarré par une phase de lancement avec un évènement devant l'établissement pour rencontrer les enfants et leurs accompagnants, suivie d'une réunion publique de présentation à l'ensemble des acteurs impliqués à l'échelle du territoire de la Communauté de commune du Genevois.

L'automne sera le temps du **diagnostic** : une étude de terrain et une grande enquête sur la mobilité permettront de recueillir et d'analyser les données nécessaires au choix des actions.

La répartition éclatée des lieux d'habitation et leurs spécificités préfigurent d'un choix d'actions variées : pour partager vos idées et intégrer le comité de volontaires, vous pouvez contacter la chargée de mission Moby.

Chargée de mission Moby
Mobi'school
Marianne Grassaud
mobischool74@gmail.com

Elu référent de la commune de Beaumont :
Nicolas Laks

Elu référent de la commune de Présilly :
Tony Porret

Syndicat Mixte du Salève

JOURNÉE D'ÉCHANGES TECHNIQUES SUR LES PÂTURAGES DU SALEVE

Mardi 21 septembre, les alpagistes de La Thuile et de Chênex nous ont accueilli pour échanger sur leurs observations faites cette année sur la conduite des animaux au pâturage et la relation avec la végétation. Cette journée organisée par le Syndicat Mixte du Salève en partenariat avec l'école HEPIA, SCOPELA, la SEA 74 et l'AFP du Mont Salève, s'inscrit dans le cadre d'une étude lancée sur deux années. L'objectif ? Mettre en pratique la démarche « Pâtur'ajuste » qui vise, en fonction des objectifs de chaque éleveur, à optimiser l'utilisation de la ressource fourragère, tout en contrôlant les ligneux à moindre coût.

la Maison du Salève
Le plaisir des découvertes

L'HIVER À LA MAISON DU SALÈVE

Entre Genève et Annecy, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre nature, au pied du Salève à Présilly.

Ancienne ferme de la Chartreuse de Pomier datant du XVIII[ème] siècle, elle est devenue en 2007 un véritable lieu culturel vivant dédié au Salève, montagne mythique du bassin genevois. Par des animations au cœur de la nature, des visites guidées, des conférences, des balades et des expositions interactives, la Maison du Salève vous fait découvrir le récit d'une montagne aux multiples facettes au travers d'expériences ludiques et immersives. Toute l'année, ce lieu offre un voyage dans le temps où tous les publics se sentiront comme à la maison !

PROGRAMME AUTOMNE-HIVER 2021/22

Ne manquez pas le nouveau programme d'animations de la Maison du Salève. Disponible en téléchargement sur le site **maisondusaleve.com**, découvrez toutes les activités, sorties et évènements programmés jusqu'en avril 2022. À destination des enfants de 3 à 12 ans, des ados et des adultes, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

AGENDA : NOTRE SÉLECTION À NE PAS MANQUER !

Animations à découvrir en famille

- **Mercredi 3 novembre : Faites-vos jus !**
  14h30 | dès 6 ans | Maison du Salève
- **Vendredi 5 novembre : Et si Noël m'était conté ?**
  16h | dès 3 ans | Maison du Salève
- **Mercredi 22 décembre : Traces et indices d'animaux**
  10h30 | dès 6 ans |Maison du Salève
- **Vendredi 18 février : Atelier du géologue**
  14h30 | dès 6 ans | Maison du Salève
- **Mercredi 23 février : Le rêve d'Horace**
  14h30 | dès 7 ans | Maison du Salève

Animations et sorties adultes/ados

- **Samedi 4 décembre : La nature pour tous**
  Journée Internationale des personnes handicapées
  14h | Maison du Salève
- **Samedi 5 février : Sur la trace du lynx**
  10h | au Salève
- **Samedi 18 mars : Nuit Safari**
  19h30 | Maison du Salève

DÉFIS NATURE : UNE INITIATION LUDIQUE EN AUTONOMIE

Toute l'année, demandez les défis nature à l'accueil de la Maison du Salève. Sans réservation et sans pass sanitaire, partez avec votre carnet et relevez des défis tout en découvrant les environs à votre rythme, en autonomie et en famille. Défi traces d'animaux, quizz champignons, morpion nature... Les défis s'adaptent à la saison. Faites preuve de créativité tout en apprenant des choses. Une correction vous sera également proposée à votre retour.
Tarif famille : 6 € | dès 3 ans

Nouveauté

EXPOSITION ITINÉRANTE

Depuis juin 2021, La Maison du Salève dispose d'une nouvelle exposition itinérante intitulée : « 3 montagnes se dévoilent : le Salève, une montagne pleine de ressources ». Créée en collaboration avec le département de la Haute-Savoie, cette exposition est le résultat d'un travail de 3 ans de recherche archéologique au Salève mené par Alain Mélo et complété par d'autres scientifiques (botaniste, géologue, naturaliste...). Si vous souhaitez la découvrir, restez connecté, la Maison du Salève annoncera prochainement les dates et la commune qui l'accueillera.

ÉCO-BOUTIQUE : PENSEZ LOCAL POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

La Maison du Salève dispose d'une boutique, accessible sans pass sanitaire et ouverte aux horaires d'ouverture de la Maison. Vous y trouverez de la librairie, des produits du terroir, de la carterie/papeterie ou encore des jeux pour enfants. Pour les fêtes, la MDS vous propose également des paniers garnis composés exclusivement de produits locaux : miel de Présilly, terrine de la Ferme de Follon (Copponex), Maude et Rissoline produites par le Syndicat Mixte du Salève... N'hésitez pas à vous rendre sur la page « éco-boutique » sur le site et à passer vos commandes directement par mail à info@maisondusaleve.com. Un système de click and collect sera également remis en place pour répondre au mieux à toutes les demandes.

INFORMATIONS COVID-19

Conformément aux dispositions légales en vigueur, depuis le 9 août 2021 (30 septembre pour les 12-17 ans), l'accueil du public à la Maison du Salève est soumis au pass sanitaire pour la visite des expositions et la participation aux animations (même en extérieur).
Le port du masque reste obligatoire pour les adultes et les enfants à partir de 11 ans.
N'hésitez pas à contacter la Maison du Salève si vous avez des questions.

Réservations et contact
La Maison du Salève
775, route de Mikerne - 74160 Présilly
Tél. +33 (0)4 50 95 92 16
info@maisondusaleve.com
www.maisondusaleve.com
À noter : toutes nos animations sont sur inscription
Suivez-nous sur les réseaux !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES BEAUPRÉ

L'assemblée générale de l'APE s'est tenue le jeudi 30 septembre dernier, permettant un bilan financier de l'année écoulée (positif malgré le contexte difficile lié à la situation sanitaire actuelle) et l'élection d'un nouveau bureau.

Ainsi, les membres du bureau de transition de l'année passée, Johanna Hemour, Emilie Bessi et Stéphane Humblot, qui ont permis à l'association de garder la tête hors de l'eau l'année dernière, laissent la place à un tout nouveau bureau. Pascaline Marret a été élue présidente; Alexandre Lormier, Vice-président ; Coralie Jordan, Trésorière ; Noémie Fasquel, Vice-trésorière ; Agathe Canouet, Secrétaire et Marine Aubry, Vice-secrétaire.
Nous leur souhaitons une belle année pleine d'évènements festifs et de bénéfices pour l'école. Et à tous les parents, nous comptons sur vous pour nous apporter votre aide même très ponctuelle si vous n'avez pas beaucoup de temps, en rejoignant le comité ou en étant seulement bénévoles occasionnels lors des évènements.

N'hésitez plus ! Contactez-nous :
Facebook APE Beaupré
Mail : apebeaupre@gmail.com

LES AÎNÉS DE MONTAILLOUX : C'EST REPARTI !

Les rencontres des Aînés de Montailloux ont repris depuis le 11 octobre, dans la nouvelle salle des associations de la mairie de Présilly.
Actuellement le pass sanitaire est obligatoire ou sur présentation d'un test PCR.
Notre association propose toujours « la marche » et les activités de jeux au gré de chacun (belote, tarot, triomino, etc...).
Nous acceptons toutes les personnes qui souhaitent passer un moment de convivialité, au rythme de deux après-midis par mois, toujours le lundi. (Cela nous donne « la pêche » pour le restant de la semaine).

LE MONTAILLOUX VTT CLUB SE DÉCONFINE !

Après près de deux ans en demi-teinte, le Montailloux VTT Club reprend ses activités.
Tout d'abord les sorties : en club ou à quelques-uns, quelques heures sur le Salève ou quelques jours un peu plus loin, nous roulons en groupe et nous nous attendons toujours. Les sorties sont discutées lors des réunions mensuelles ou improvisées via le groupe Whatsapp du club.
Ensuite nous aurons le plaisir d'organiser à nouveau notre Rando Montailloux VTT/Marche, y compris son fameux repas, le 18 septembre 2022 à Présilly devant la Mairie de Présilly.
Notre assemblée générale aura lieu dans la salle des associations à la mairie de Présilly le 18 novembre 2021 à 19h. Elle est ouverte à tous.

Vous souhaitez faire du VTT à plusieurs ?
Quel que soit votre niveau,
vous êtes les bienvenu(e)s !
Contactez-nous sur www.montailloux.fr.

La Rando Montailloux VTT/Marche aura lieu de 18 septembre 2022

FIT N' FIGHT

Après seulement deux mois de cours en septembre et octobre 2020, un long « confinement » de 8 mois sans activité et un été particulièrement pluvieux qui nous a contraint d'annuler bon nombre de cours en plein-air au parc Meyer, nous étions un peu anxieux de ce qui pouvait nous arriver en cette rentrée 2021. Et bien rien ! Hormis un contrôle des « pass sanitaire » quasi indolore.

L'association a donc pu programmer ses cours de pilates, yoga, zumba, nia, danse enfant, du lundi au jeudi, au rythme scolaire, avec en nouveauté cette année par rapport au planning habituel :

- 2 cours de danse, pour les enfants, proposant un éveil au mouvement le mercredi à 10h et 11h ;
- Extension du yoga mix pilates, les mardis à 9h30 et à 19h, et également les jeudis à 17h ;
- Nouveau pilates le mardi soir à 19h30 en remplacement du pilates zen.

Malgré cette longue « absence forcée » vous êtes nombreux à avoir répondu présent. Votre enthousiasme à reprendre les cours et votre fidélité nous ont beaucoup touché.

Certains cours sont dorénavant complets mais il arrive très souvent que des places se libèrent. N'hésitez pas à nous solliciter, nous accueillons tout au long de l'année avec un tarif au prorata et nous proposons l'essai sur plusieurs séances afin de vous permettre de vérifier que le cours choisi vous convient.

Nous espérons que durant cette nouvelle saison l'association pourra organiser des sorties et des évènements afin de multiplier les occasions de rencontres et d'échanges, et ainsi participer à l'animation de nos communes et permettre de se connaitre dans un cadre non sportif.

En pratique, pour vous inscrire à la saison 2021/2022 le plus simple est de :

- visiter notre site www.fitnfight.net afin de trouver le planning des cours, les tarifs, les lieux, les nouveautés à venir et vérifier également les disponibilités ;
- ou de nous envoyer un mail à fitnfight@hotmail.fr

Renseignements et inscription :
www.fitnfight.net
Tél. : 04 50 75 56 42
Mail : fitnfight@hotmail.fr

LA PRÉSILLIENNE

Après de nombreux mois d'inactivité, La Présillienne met tout en œuvre pour relancer ses animations dès 2022. Vous souhaitez vous investir pour l'animation du village à nos côtés ? Rendez-vous le 21 janvier 2022 à 19h30 pour notre Assemblée Générale.

COMITÉ DES FÊTES
La Présillienne

Plus d'infos ?
Comité des Fêtes « La Présillienne »

INFOS UTILES

FRONTALIERS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Vous venez d'emménager à Présilly ? Vous êtes frontalier ?
Pensez à vous déclarer en mairie !
Contactez la mairie, au 04 50 04 42 50, pour plus de renseignements.

NUMÉROS UTILES

SANTÉ :

- Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- SAMU : 15
- Police Secours / Gendarmerie : 17
- Sapeurs-Pompiers : 18
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
- Hôpital de Saint-Julien : 04 50 49 65 65
- Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Pharmacie du Câble : 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION :

- École maternelle Beaupré : 04 50 04 47 43
- École élémentaire Beaupré : 04 50 04 59 58
- RécréA : 04 50 83 77 78 / recrea@sivu-beaupre.fr
- Accueil petite enfance CCG : 04 50 95 92 60
- Déchetterie intercommunale de Neydens : 04 50 04 41 67
- SPA Annecy-Marlioz : 04 50 77 82 40
- Proxigem (bus à la demande) : 0 800 04 74 00

HORAIRES DE LA MAIRIE :

À compter du 30/08/2021, la mairie sera ouverte :

- le lundi de 10h à 12h,
- le mercredi de 9h à 12h,
- le jeudi de 15h à 19h.

Les permanences téléphoniques restent inchangées : identiques aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez également nous contacter via notre adresse mail : mairie@presilly.fr

Téléphone : 04 50 04 42 50

Fax : 04 50 04 55 61

Email : mairie@presilly.fr

Équipements hivernaux obligatoires, en Haute-Savoie, à compter du 1er novembre 2021

Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :

Véhicules légers, utilitaires et camping-cars → Dans votre véhicule, chaînes à neige ou chaussettes à neige pour au moins 2 roues motrices | OU | 4 pneus hiver

Autocars, autobus et poids-lourds sans remorque ni semi-remorque → Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices | OU | Au moins 2 pneus hiver sur les roues directrices + Au moins 2 pneus hiver sur les roues motrices

Poids-lourds avec remorque ou semi-remorque → Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices

Une nouvelle signalisation

Qu'est-ce qu'un pneu hiver ?

Pneus hiver : pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

Pour la saison 2021-2022, les pneus neige uniquement marqués "M+S" seront tolérés.

Pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) : pour être considérés comme pneus hiver, ils doivent être estampillés "PMSF" ou au minimum "M+S".

Pour en savoir plus :
www.haute-savoie.gouv.fr
www.securite-routiere.gouv.fr

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

PORTRAITS

À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX !

Bio express

Phillippe

Originaire de la Marne, fils d'artisans pâtissier, j'ai ouvert et tenu une boulangerie en 1997 à Thonon-les-Bains pendant 10 ans. J'ai ensuite créé une boulangerie-pâtisserie avec un tea-room à Cervens que j'ai tenu durant 5 ans. Après avoir travaillé en tant qu'indépendant durant longtemps, j'ai souhaité revenir vers une vie moins compliquée et ai vendu mon affaire pour venir habiter à Présilly il y a 5 ans.

PARLE-NOUS UN PEU DE TOI

Je suis né à Reims en 1969 et je me suis marié avec Sabine. J'ai deux filles d'un premier mariage et une belle-fille et un beau-fils. Mon beau-fils m'a d'ailleurs déjà fait grand-père. J'exerce mon métier de pâtissier à la Coop aux Eaux-Vives à Genève. J'adore le cinéma et j'y vais en moyenne deux fois par semaine. J'aime par ailleurs beaucoup le sport mais surtout à la télé. ;)

DEPUIS QUAND HABITES-TU À PRÉSILLY ? QU'EST-CE-QUI T'A FAIT CHOISIR LA COMMUNE ?

Nous nous sommes installés à Présilly en 2016. Sabine avait déjà habité au Petit-Châble et a toujours espéré revenir dans le canton. Quand la possibilité s'est présentée d'investir dans un appartement, nous avons foncé et habitons maintenant sur les hauts de Présilly.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE T'ENGAGER POUR LA COMMUNE DE PRÉSILLY ?

Dès mon arrivée j'ai fait partie de la Présillienne. Les personnes qui faisaient partie de cette association m'ont tout de suite accepté. Je me suis rapidement senti à l'aise. Pendant les manifestations, j'ai rencontré Nicolas et François qui m'ont convaincu d'aller plus loin dans le don de soi et c'est pour cela que je me suis engagé dans la commune.

DANS QUEL DOMAINE SOUHAITES-TU T'INVESTIR ?

Je me suis investi dans le SIVU. C'est un très gros dossier qui prend beaucoup de temps. J'en profite d'ailleurs pour remercier Marlène qui a eu le courage de reprendre la présidence, car le travail est sans fin. Je fais aussi partie de la commission travaux. Se rendre compte que nous pouvons améliorer notre village est très valorisant.

QU'EST-CE-QUE TU AIMES À PRÉSILLY ?

À Présilly la vie est douce. Le calme, le cadre, les gens. C'est pour toutes ces raisons que j'aime rentrer chez moi après une journée de travail mouvementée.

UNE ANECDOTE ?

Ma femme a inscrit la naissance de mon fils dans les registres de Présilly. Après une absence de 20 ans au village, c'est lui qui a inscrit la naissance de son fils à Présilly. Je suis content de vivre avec deux générations de Présilliens !

Bio express

Dominique

- **Âge :** presque 59 ans, ça dépendra de quand vous lirez cet article ;)
- Route de Beauregard
- **Profession :** infirmière responsable d'unité de soins en EMS à Genève
- **Passion :** prendre soin

PARLE-NOUS UN PEU DE TOI

Mon mari est un retraité très actif depuis 3 ans. Nous avons un fils, une fille, un gendre et un petit-fils Maël. Je suis originaire d'Annecy mais mon mari nous a fait visiter la France au fil de ses mutations professionnelles : Montpellier, puis Pau, Saint-Julien et enfin Lyon. Lorsqu'il est parti pour Lyon je suis restée à Collonges-sous-Salève où nous habitions avec les enfants toujours en études. Je faisais les allers et retours chaque week-end pour le retrouver. Maintenant nous profitons à plein temps de notre magnifique village et de ses habitants.

DEPUIS QUAND HABITES-TU À PRÉSILLY ? QU'EST-CE-QUI T'A FAIT CHOISIR LA COMMUNE ?

Nous avons emménagé à Présilly en septembre 2012, j'ai l'impression que c'était hier ! Des amis nous avaient invités dans leur jardin pour passer une après-midi. Nous avons été séduits par les lieux et leur avions demandé de nous prévenir s'ils voyaient des terrains à vendre. Ce qu'ils ont fait. C'est ainsi que nous avons eu le privilège de nous installer dans ce magnifique village !

POURQUOI AVOIR CHOISI DE T'ENGAGER POUR LA COMMUNE DE PRÉSILLY ?

Un an après notre emménagement à Présilly, notre fille s'est mariée. C'est Nicolas Duperret qui a accepté la délégation du Maire pour célébrer cette union un vendredi en fin de journée.
À la sortie de la mairie, je l'ai remercié et lui ai dit que nous venions de nous installer dans le village, que nous n'y connaissions encore personne hormis nos voisins directs mais que nous comptions nous investir dans la vie de celui-ci.
Cela a été le coup d'envoi de ses négociations afin me convaincre de m'engager sur la liste électorale. Je n'avais jamais imaginé un engagement de cette nature mais à force de m'assurer qu'il avait besoin de moi car il avait besoin de femmes sur la liste et que mon engagement serait « allégé » et compatible avec mes allers et retours à Lyon et mon travail très prenant, j'ai fini par céder.

DANS QUEL DOMAINE SOUHAITES-TU T'INVESTIR ?

En fait, « l'engagement light » est resté au stade embryonnaire puisque j'ai aussi cédé pour devenir adjointe car il fallait une femme et une infirmière c'est tellement adapté pour s'occuper du social ! Cela fait 7 ans maintenant que j'apprends dans chaque réunion, dans chaque rencontre et que j'expérimente la complexité de notre rôle. Mais je ne regrette rien. Le social et la vie scolaire ça peut bien vous occuper c'est vrai, c'est parfois très difficile lorsque l'on se sent impuissant, mais c'est tellement enrichissant l'humain ! Ce sont des défis à relever certes, mais aussi des moments de partage, notamment avec nos aînés et les membres du CCAS, qui me transportent et m'encouragent à persévérer.

QU'EST-CE-QUE TU AIMES À PRÉSILLY ?

Ce que j'aime dans ce village, c'est la possibilité de tisser des liens, le privilège de vivre dans une nature que nous essayons de préserver afin que chacun puisse continuer à s'en émerveiller et s'y ressourcer. C'est vraiment un lieu tellement beau et apaisant que je n'en reviens toujours pas d'avoir la chance d'y vivre.